

Internet et ses ambiguïtés

Autor(en): **Baechler, Emmanuel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1294

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organisation de l'administration vaudoise: quelle cohérence?

Un lecteur s'exprime au sujet de la nouvelle organisation des départements de l'Etat de Vaud, faisant suite à l'article paru à ce sujet dans DP 1293.

LA PRESSE A salué d'une seule voix le «coup» politique réussi par le gouvernement vaudois, lorsque celui-ci a annoncé une importante réorganisation de son administration. Certes, le nouveau découpage paraît répondre à certaines attentes. Et sans doute faut-il saluer ce geste politique d'autorité, après l'échec de la loi fiscale. Pourtant, il y a de quoi s'interroger sur la procédure, et même sur certaines options stratégiques, ce d'autant qu'on a déjà vu par le passé ce genre d'opération faire long feu.

Processus (trop) rapide

Vu de l'intérieur, d'abord: la rapidité et le secret qui ont entouré cette opération doivent-ils être interprétés comme un signe de défiance envers le personnel (chefs de service compris)? Sans s'appesantir sur les fréquents appels du Conseil d'Etat au partenariat et au respect de la «culture d'entreprise», rappelons tout de même le processus rapide mais participatif qui présidait ces temps à l'intégration de l'Enseignement spécialisé (SES) au Dé-

partement de l'instruction publique et des cultes, preuve d'une capacité évidente de l'administration de s'adapter. Quelles précautions a-t-on prises afin qu'il en soit de même pour la Formation professionnelle (SFP)? A l'heure où le désengagement des patrons pour l'apprentissage pose un véritable casse-tête à des centaines de jeunes, le rapatriement du SFP au DIP ne sera-t-il pas perçu comme le signal que «l'Etat n'a qu'à s'en occuper tout seul»? Une réponse aux motions pendantes à ce sujet et un accord préalable avec les différents acteurs, dont les Fédérations patronales, n'auraient-ils pas été prudents?

Quelques incohérences

Autre exemple troublant pour le simple quidam: dans un domaine où les compétences cantonales sont limitées et le renvoi à la Confédération fréquent dès que l'objet est d'importance, comment expliquer que l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage rejoigne prochainement le Département des transports, communications et énergie, alors que Vaud renvoie l'Environnement à la Sécurité? Est-ce ainsi que l'on répondra dans les délais requis aux demandes d'implantation des industriels (l'Aménagement du territoire demeurant au département des infrastructures)? Le Service des Eaux, qui s'occupe du dossier TRIDEL ou de corriger le cours du Pissot, est-il plus proche de la sécurité ou des infrastructures? On aimerait comprendre.

Dernier élément, plus politique celui-ci: sachant que les budgets d'austérité frappent inévitablement le bloc «santé-social-enseignement» et que la réforme vise d'abord les économies, comment ne pas craindre que les deux chefs de département concernés (de la minorité de gauche, face au Grand Conseil) se retrouvent très isolés lors de l'élaboration du budget? Mme Maurer, (qui en avait fait son cheval de bataille électorale) viendra-t-elle comme son prédécesseur Jacques Martin défendre une formation professionnelle de qualité (confiée au DIP) dans la tourmente automnale?

Tout ceci pour dire que, si l'on comprend l'envie des élus de se ménager un effet d'annonce, celles et ceux qui travaillent sur le long terme, au service de l'intérêt public, sont aujourd'hui perplexes. Alors que des centaines de millions d'économies de fonctionnement sont encore attendus d'ici trois ans par le Conseil d'Etat, le voici qui présente un plan de réorganisation sans un seul chiffre.

Qu'on ne croie pas le personnel réfractaire au changement. Mais en l'état, le gouvernement doit admettre qu'il y n'a rien de rassurant à devoir s'en remettre à la sagacité du Grand Conseil... qui n'a, lui, que deux mois et demi pour faire le tour du sujet.

Philippe Martinet, prise de position personnelle du secrétaire de la Coordination inter-associations.

Internet et ses ambiguïtés

INTERNET EST une collection d'outils, pour certains très techniques. A ce titre il ne peut pas être la panacée universelle à tous nos problèmes de société. En particulier, il n'a pas contribué à gommer les inégalités de notre société. Cela ne signifie cependant pas qu'il n'ait aucune influence sur notre manière de vivre. Pour ma part, j'en vois trois particulièrement importantes:

- Il a contribué à répandre la langue universelle des ingénieurs et des scientifiques: l'anglais. Son usage est devenu quotidien même dans les pays non anglophones. A ce titre, Internet ne peut que répandre les valeurs culturelles

anglo-saxonnes.

- Il permet de diffuser très vite toutes sortes d'informations pratiques, ce qui accélère le rythme de vie des entreprises et de la recherche.

- Il commence à généraliser la diffusion de distractions de masse encourageant la passivité et le conformisme le plus étroit.

Ces trois influences sont loin d'apporter des remèdes aux maux de notre société. Mais elles sont réelles et importantes. Elles perpétuent une division en trois classes de notre société: une «élite» de techniciens anglophiles, une «masse» de gens distraits à longueur de

journée, et les exclus.

Elles font également de la planète un seul «village global» où tout évolue très vite et où toute personne qui ne suit pas ce rythme est définitivement distancée. Elles renforcent enfin des valeurs comme la réussite, la compétence, la compétitivité par rapport à d'autres plus humanistes, mettant l'accent sur le développement harmonieux de la personne et de la société. Mais il est vrai que ce réseau a permis à certaines minorités de s'organiser et de se souder d'une manière qui aurait été impossible sans Internet.

Emmanuel Baechli, Lausanne